

LOTISSEMENT « LE CHAMP DE CUNLHAT »

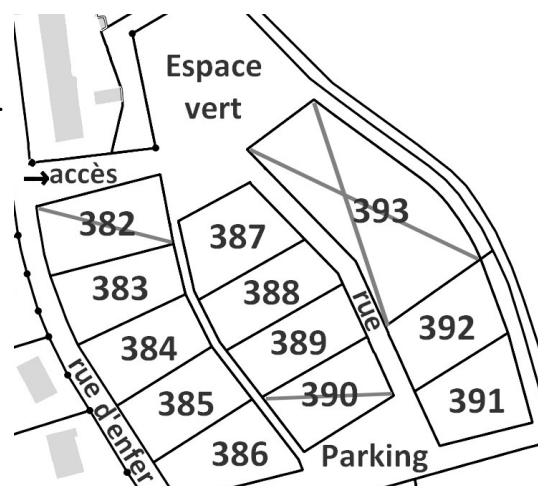
Situées le long de la rue d'enfer, des parcelles sont disponibles à la vente.
Les parcelles AE 382 et AE 390 sont réservées. La parcelle AE 393 est vendue.

Parcelle AE	383	384	385	386	387	388	389	391	392
Surface (m ²)	842	814	831	873	872	820	808	845	912
Prix	19€ le m ²			22€ le m ²					

N'hésitez pas à partager autour de vous !

Contactez la mairie pour tout renseignement supplémentaire :

Mairie de Cunlhat - **04 73 72 07 00** - cunlhat.mairie@wanadoo.fr



DANS VOTRE MSAP

Marine Duchampt vient d'être embauchée à la MSAP/EFS pour travailler avec Céline Bonnard. On vous accueille maintenant du lundi au vendredi pour vous accompagner dans vos démarches administratives (CAF, Impôts, CPAM, Retraite, Carte grise, ...), faire des impressions ou vous renseigner sur les animations du territoire.

Impôts

Dans le cadre de la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy de Dôme tiendra des permanences au sein de la Maison de Service Au Public de Cunlhat. Une permanence sans rdv aura lieu le **mardi 17 mai de 14h à 17h**.

Permanence Impôts sur RDV **mardi après-midi** (visio ou présentiel). Prendre rdv sur www.impots.gouv.fr (espace personnel non nécessaire) ou en prenant contact avec la MSAP.

Permanence Sécurité Sociale

En visio : tous les mardis matin, sans RDV

En présentiel : mercredi matin, SUR RDV avec votre compte améli, **3646** ou **04 73 72 39 40** (sauf vacances scolaires)

Les RDV numériques

Jeudi 19 mai 17h-19h. Ouvert à tous, venez partager les problèmes que vous rencontrez avec votre ordinateur, votre smartphone ou bien votre tablette. Durant 2 heures, nous répondons ensemble à vos questions. L'heure d'arrivée et de départ sont libres. Participation : 2€ l'atelier

Permanence assistante sociale

Sur RDV au **04 73 82 55 20**

Permanence Mission locale

Sur RDV au **04 73 82 05 88**

Permanence Habitat

Mardi 10 mai (2^{ème} mardi du mois) sans RDV
Rénovation énergétique / conseils et subventions : **9h à 12h30**

OPAH-RU (centre bourg) : **10h-13h**

SERVICE DÉCHETS

Le service déchets de la communauté de communes vous propose de découvrir ses actions, ses actus, ses conseils, ses événements, des informations pratiques et des actions inspirantes, dans son tout nouveau **groupe Facebook « L'info déchets – Ambert Livradois Forez »**. Vous pourrez interagir avec Jean TRIETOUT, le trieur fou d'Ambert Livradois Forez ! Incollable sur le tri, la réduction des déchets, les horaires des déchetteries et tout autre sujet en lien avec les déchets, il pourra répondre à toutes vos questions. Pour rejoindre le groupe, rendez-vous sur la page **Facebook Ambert Livradois Forez**, dans l'onglet « Groupes ».



Votre prochain rdv : « J'adopte un composteur », place du marché à Cunlhat le **mercredi 1^{er} juin à 9h30 et 11h**.

Contact : **04 73 82 76 91** - dechets@ambertlivradoisforez.fr - www.ambertlivradoisforez.fr

10 BONNES RAISONS DE REJOINDRE L'ADMR

Nous créons des emplois partout, pour tous... et qui ont du sens

Partout en France, nous recrutons plus de 10 000 collaborateurs par an, en privilégiant les CDI. Nous garantissons au minimum 104 heures d'intervention par mois. Les dimanches et jours fériés font l'objet d'une rémunération spécifique (+45%).

Nous avons une priorité : l'humain avant le profit

Nous sommes le premier réseau national associatif de service à la personne. Notre culture associative et non lucrative est une différence fondamentale avec celles et ceux qui privilégient la rentabilité.

Nous développons les compétences et nous ne le faisons pas à moitié

Au sein de l'ADMR, chacun peut bénéficier de formations tout au long de sa carrière. Notre budget formation est deux fois plus élevé que ne l'impose la loi.

Nous sommes attachés à la proximité

Avec 2700 associations ADMR présentes dans toute la France, nous sommes le premier acteur de proximité. Nos salariés et bénévoles connaissent très bien les familles et les personnes que nous accompagnons.

Nous nous battons pour une meilleure rémunération

Nous avons défendu sans relâche auprès des pouvoirs publics la nécessité d'accorder une juste reconnaissance et une meilleure rémunération à nos équipes. Courant 2021, une hausse historique des salaires de nos aides à domicile a eu lieu. Une différence significative qui distingue le secteur associatif.

Nous restons fidèles à nos valeurs

Nous sommes nés en 1945 avec l'envie de contribuer à un monde de respect, d'écoute et d'entraide. Pour nous, la solidarité est un mot essentiel.

Nous sommes très attentifs à la question des transports

Nous avons souhaité que notre indemnité kilométrique soit parmi les plus élevées du secteur et que les trajets domicile-travail soient indemnisés à hauteur de 60%. Dans certains cas, des tarifs négociés sont proposés aux salariés pour l'entretien ou la réparation de leur véhicule et des véhicules peuvent être mis à disposition.

Nous nous préoccupons de vous et de ceux qui vous sont chers

Nos contrats de travail intègrent une mutuelle et une couverture prévoyance en cas d'incidents de la vie. Des congés d'ancienneté sont proposés et, en cas de longue carrière dans l'aide à domicile, l'ancienneté est reprise. Nous fournissons aussi les matériels et équipements professionnels de protection (masques, blouses, gants...).

Nous sommes aux côtés de nos salariés

Nous leur offrons des temps d'échange et de concertation en équipe. Nous mettons également à leur disposition une plateforme d'écoute psychologique ouverte 24h/24 et 7/7.

Pour nous, « utile » n'est pas un mot creux

Nous aidons les plus fragiles à tout âge de la vie (enfants, personnes âgées, malades ou handicapées) et soutenons les familles. Nos salariés et nos bénévoles se sentent profondément utiles. Cet engagement donne un sens à leur vie et ça fait toute la différence..

Contact : **04 73 72 92 79** ou **www.admr.org**

APPEL AUX ENTREPRISES

Vous êtes artisan, agriculteur, entrepreneur... Et vous souhaitez que votre activité soit mise en avant par la commune ? N'hésitez pas à vous signaler à la mairie. Nos équipes pourront recenser votre activité sur son site ou partager vos informations sur sa page Facebook selon vos besoins.

DÉMARCHAGE ABUSIF

La fibre a, ou va être installée dans des hameaux. Des personnes ont déjà été contactées par des opérateurs pour les inciter à prendre un abonnement internet de manière insistante. Soyez rassurés, contrairement à leurs dires, la ligne téléphonique sera encore en fonctionnement au moins jusqu'en 2030.

En cas de démarchage abusif, appelez le : **39 00**. La rétractation peut se faire jusqu'à 21 jours après la signature.

Il est possible de faire un signalement/réclamation par courrier à :

Orange Service Client TSA 10018 59 878 Lille cedex 9